



CHARTE DE BONNE CONDUITE SUR LA COUR DE RÉCRÉATION MATERNELLE

1) GÉNÉRALITÉS

- **On doit faire attention aux autres enfants !**
- On ne doit pas jouer à la bagarre
- On ne doit pas aller sur les tapis en cas de gel
- On doit utiliser les poubelles quand on a quelque chose à jeter (mouchoirs en papier, par exemple)
- On ne doit pas grimper sur les rebords de fenêtres et les bacs de rangement
- On ne doit pas aller dans les jardinières, le long des classes, et sur le pourtour des arbres
- On ne doit pas jouer dans les flaques d'eau
- On ne doit pas jouer avec les grilles d'évacuation d'eau
- On ne doit pas retourner dans le couloir ou dans les classes une fois sorti dehors
- On doit demander l'autorisation pour aller aux toilettes

2) LES OBJETS ROULANTS

- Un seul enfant doit être sur l'assise
- On ne doit pas se mettre debout ou à genoux sur l'assise
- On ne doit pas rouler sur les tapis réservés aux jeux
- On doit respecter le matériel (ne pas les cogner contre les murs, les lâcher par terre, les mettre à l'envers, abîmer les embouts des poignées...)
- On ne doit pas pousser les swing-rollers et les chariots
- On doit rester assis dans les chariots et ne pas monter à plus de deux dedans
- Les petits tricycles rouges sont réservés aux petites sections

3) LE TOBOGGAN

- On doit descendre assis
- On ne doit pas remonter par le toboggan (il faut utiliser les marches)
- On ne doit pas pousser un enfant du haut du toboggan
- On ne doit pas bloquer la descente des autres en restant assis en bas
- On doit descendre un par un
- On ne doit pas glisser sur les rampe

**EN CAS DE NON-RESPECT DU RÈGLEMENT, UNE SANCTION SERA APPLIQUÉE :
MISE A L'ECART (enfant assis sur une marche, par exemple).**